

MACIF CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE

Méthode d'analyse ESG
et processus de sélection ISR

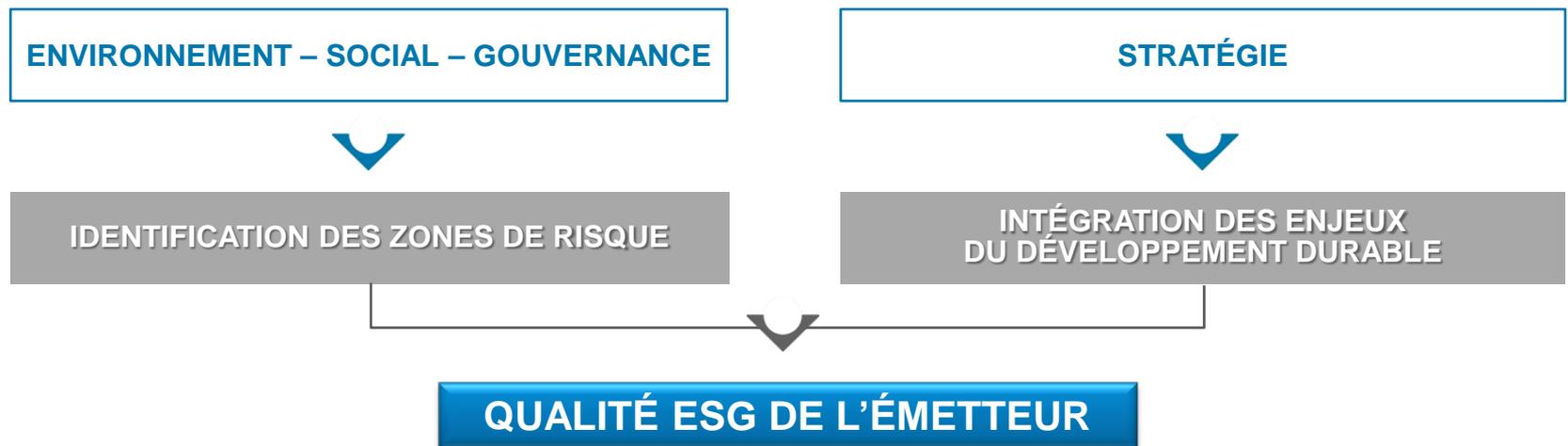


1

Méthodologie et process

LES FONDEMENTS DE L'ANALYSE ISR DU GROUPE OFI

- **NOTRE CONVICTION** : les émetteurs intégrant les enjeux du développement durable dans leur stratégie offrent de meilleures perspectives à long terme
 - L'analyse ISR complète l'analyse financière traditionnelle en intégrant les risques extra-financiers qui peuvent avoir un impact sur les résultats des émetteurs
 - L'intégration des enjeux du développement durable dans la stratégie des émetteurs peut participer à leur développement



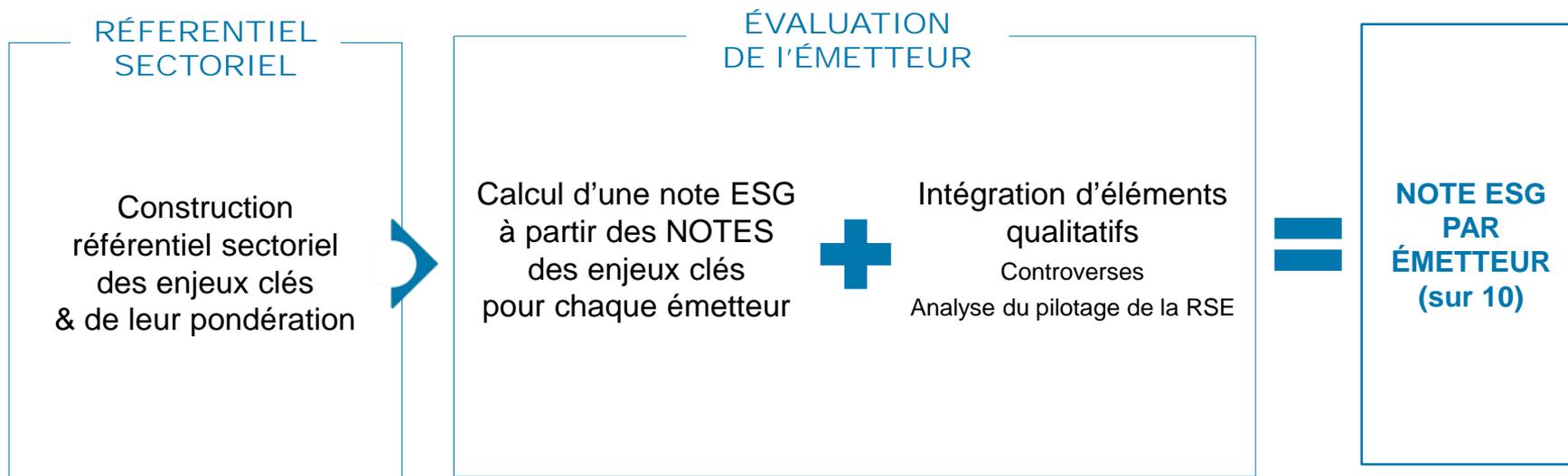
MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE ESG

- **Une méthodologie d'analyse ESG en trois étapes :**

1. Identification des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance sur la base des textes de référence (ex : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Pacte Mondial des Nations-Unies...)
2. Détermination des enjeux clés spécifiques à chaque secteur
3. Analyse de la gestion de ces enjeux par la société

- **À l'issue de cette phase, une note ESG sur 10 est attribuée à la société**

PROCESS ANALYSE ET CALCUL DE LA NOTE ESG PAR ÉMETTEUR



ÉLÉMENTS QUALITATIFS : ANALYSE DES OUTILS DE PILOTAGE DE LA RSE

- **Objectifs:**

- Évaluer les moyens alloués par les sociétés à la mise en œuvre de leur politique de RSE
- Estimer si cette politique de RSE s'inscrit dans une dynamique
- Déterminer si la société considère ou non que c'est un enjeu stratégique pour elle

- **Enquête réalisée par l'équipe d'analyse ISR sur les sociétés du Stoxx 600**

- **Les résultats de cette évaluation sont intégrés à la notation ESG de la société par un système de bonus (de 0 à 1)**

ÉLÉMENTS QUALITATIFS : ANALYSE DES CONTROVERSES

- **Controverse :**

- Débat ou contestation provenant d'une des parties prenantes
- Portant sur la RSE de la société

- **Évaluation du niveau de controverses d'un émetteur :**

- Niveau de sévérité de la controverse
- Caractère structurel ou ponctuel
- Mesures mises en place par l'émetteur

- **Impact sur la notation de l'émetteur :**

- Système de malus de - 0,25 à - 0,75

CLASSEMENT DES SOCIÉTÉS

- Classement « **Best-In-Class** » des émetteurs en fonction de leur note ESG
- Calcul d'un **Score ISR** reflétant ce classement, sur une échelle de 0 à 5
- Répartition des sociétés par **catégories ISR** au sein de l'indice Eurostoxx

Leaders : sociétés les plus avancées dans la prise en compte des enjeux ESG

Impliqués : sociétés actives dans la prise en compte des enjeux ESG

Suiveurs : sociétés dont les enjeux ESG sont moyennement gérés

Incertains : sociétés dont les enjeux ESG sont faiblement gérés

Sous surveillance : sociétés présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG, représentant au minimum 15% des sociétés de l'univers d'investissement.

- Attribution d'un « **bonus social** » aux 25% des sociétés présentant les meilleures pratiques sociales de leur secteur ICB. Ce « bonus social » fait progresser les sociétés d'une catégorie ISR à l'exception des sociétés « Sous surveillance »

LES FINANCEMENTS SOLIDAIRES

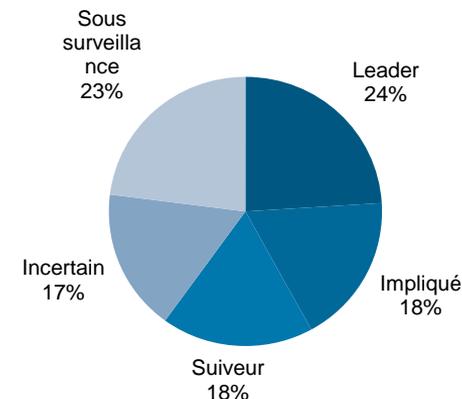
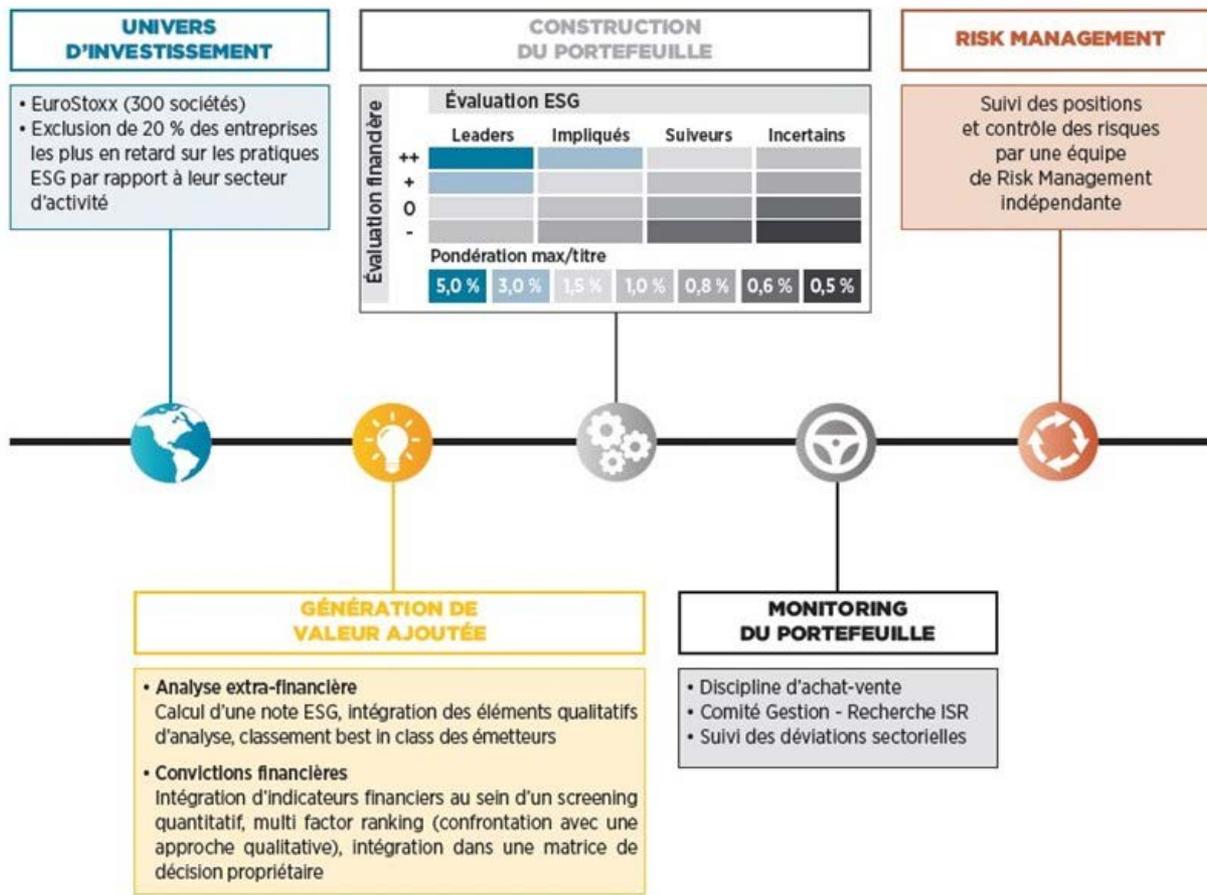
- L'objectif de la solidarité est de favoriser la réinsertion par l'activité économique.
- Les sources de financement principales sont fournies par les principaux acteurs de l'économie sociale et solidaire. (Puissance publique (Caisse des Dépôts), mutuelles, associations, fondations).
- L'association France Active a été créée en 1988 par :



- La SIFA est la société d'investissement solidaire de l'association France Active:
 - OFI AM est membre du comité d'engagement national qui statue sur les demandes de financements.
 - Le FCP MACIF Croissance Durable et Solidaire est actionnaire de SIFA à hauteur de 1,1M€ (soit 7 % de l'encours au 30/6/2016)

PROCESSUS DE SÉLECTION ISR MACIF CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE

Nouveau process applicable au 30 septembre 2016



Dans le cadre de ses objectifs de gestion, Maif Croissance Durable intègre les résultats de l'analyse ISR à deux niveaux :

- Sont exclues de l'univers d'investissement au minimum 20 %* des sociétés les plus en retard dans la gestion des enjeux de RSE (catégorie ISR "Sous surveillance") ainsi que les sociétés du secteur de l'armement.
- L'investissement maximal dans une société dépend de sa catégorie ISR et de son évaluation financière, selon la matrice d'investissement ci contre.
- Enfin, 100% des sociétés en portefeuille doivent être couvertes par une analyse

* À compter du 30 septembre 2016, 15 % avant cette date

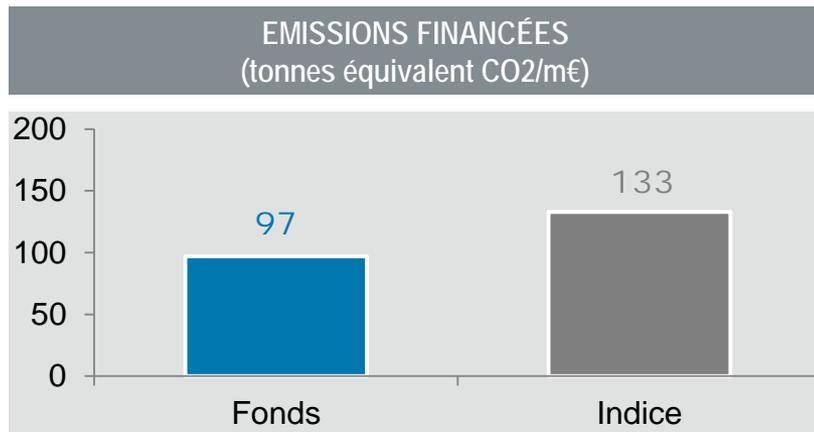
2 Qualité et résultats ISR

ÉVALUATION ISR DU FONDS ET DE L'INDICE EUROSTOXX AU 30/06/2016

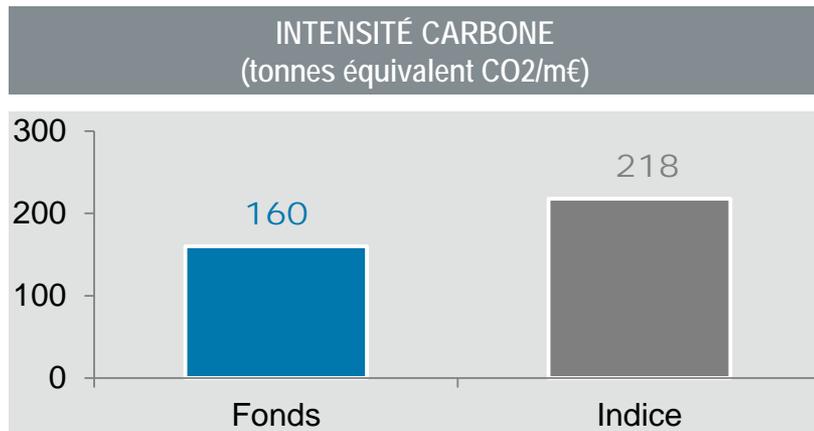
MACIF CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE ET INDICE EUROSTOXX AU 30/06/2016



INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX



Source: MSCI, CDP, entreprises



Source: MSCI, CDP, entreprises

- **Définition:**

- Encours détenus par le portefeuille x (Total des émissions carbone de la société / total du passif de la société)

- **Couverture:**

- Fonds: 65 émetteurs soit 100 % des encours
- Indices: 285 émetteurs soit 99 % de l'indice

- **Périmètre:**

- Actions détenues en direct

- **Définition:**

- Encours détenus par le portefeuille x (Total des émissions carbone de la société / chiffre d'affaires de la société)

- **Couverture:**

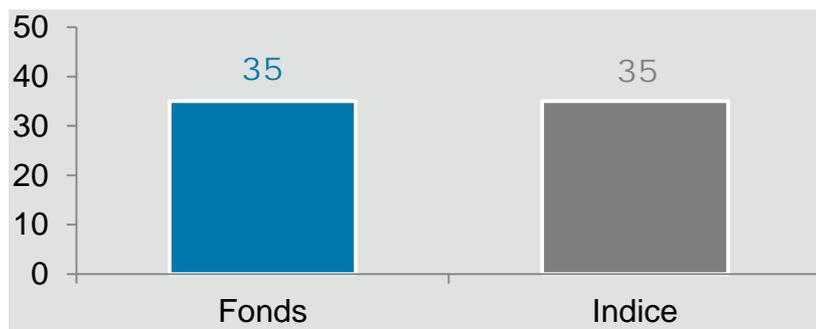
- Fonds: 65 émetteurs soit 100 % des encours
- Indice: 285 émetteurs soit 99 % de l'indice

- **Périmètre:**

- Actions détenues en direct

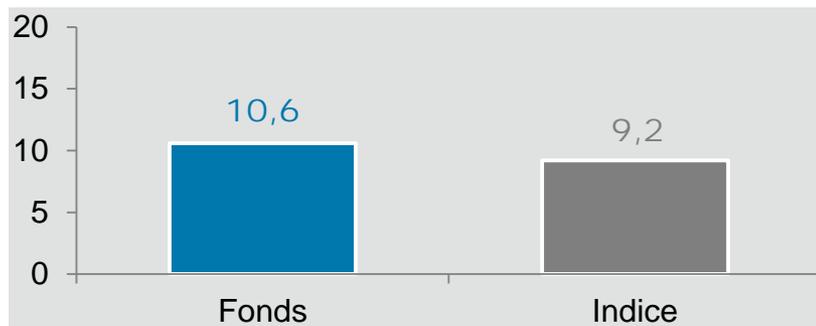
INDICATEURS SOCIAUX

PART DES FEMMES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Source: Proxinvest

PART DES FEMMES AU SEIN DU COMEX

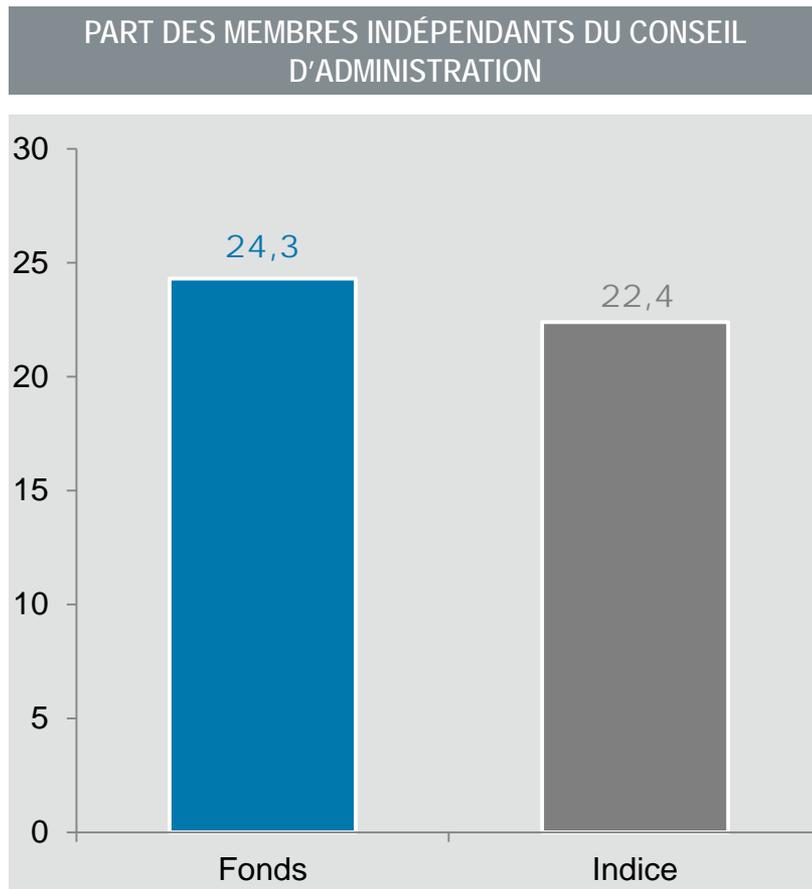


Source: Proxinvest

- **Définition:**
 - Moyenne pondérée par les encours du pourcentage de femmes parmi les membres du Conseil d'administration ou conseil de surveillance.
- **Couverture:**
 - Fonds: 52 émetteurs soit 68 % des encours
 - Indice: 227 émetteurs soit 77 % de l'indice
- **Périmètre:**
 - Actions détenues en direct

- **Définition:**
 - Moyenne pondérée par les encours du pourcentage de femmes parmi les membres exécutifs. La définition d'exécutif est faite par les entreprises et correspond généralement au comité exécutif.
- **Couverture:**
 - Fonds: 59 émetteurs soit 85 % des encours
 - Indice: 264 émetteurs soit 93 % de l'indice
- **Périmètre:**
 - Actions détenues en direct

INDICATEUR DE GOUVERNANCE



Source: Proxinvest

- **Définition:**

- Dans le code AFEP-MEDEF, un administrateur est qualifié d'indépendant « lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement».
- Pour pouvoir être qualifié de « membre libre de conflits d'intérêts », ou bien, « membre indépendant » ou encore « membre libre d'intérêts », le membre du Conseil ne doit pas se trouver dans une situation susceptible d'altérer son indépendance de jugement ou le placer dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.
- Moyenne pondérée par les encours du pourcentage de membres indépendants au sein du Conseil d'administration.

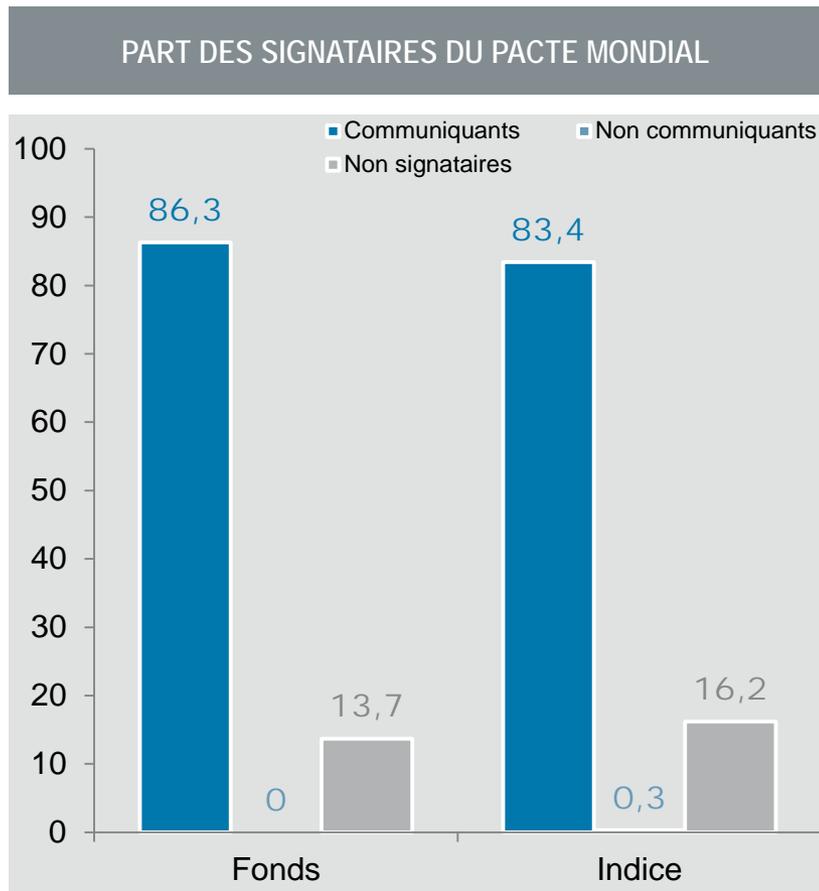
- **Couverture:**

- Fonds: 64 émetteurs soit 85 % des encours
- Indice: 271 émetteurs soit 93 % de l'indice

- **Périmètre:**

- Actions détenues en direct

INDICATEUR DE DROITS DE L'HOMME



Source: Proxinvest

- Le pacte Mondial est une initiative des Nations Unies incitant les entreprises à adopter une attitude responsable. Six des dix principes à respecter concernant directement les droits de l'Homme. Pour plus d'informations sur le pacte mondial: <https://www.unglobalcompact.org/>

- **Définition:**

- Part des entreprises, en pourcentage des encours, ayant signé le pacte mondial réparties selon leur statut.

- **Couverture:**

- Fonds: 67 émetteurs soit 100 % des encours
- Indice: 296 émetteurs soit 100 % de l'indice

- **Périmètre:**

- Actions détenues en direct

L'ensemble des données concernent le fonds maître

DÉTAIL DU PORTEFEUILLE MACIF CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE AU 30 JUIN 2016

SOCIÉTÉ	CATÉGORIE ISR
AKZO NOBEL	Leader
ALLIANZ	Leader
AMADEUS	Implique
AMER SPORTS OYJ	Suiveur
ANHEUSER BUSCH INBEV	Implique
AXA	Leader
BASF	Leader
BBVA (BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARI)	Leader
BMW	Leader
BNP PARIBAS	Suiveur
BSCH (BANCO SANTANDER CENTRAL HISPAN)	Suiveur
CAIXABANK	Leader
CAP GEMINI	Implique
CHRISTIAN DIOR SE	Suiveur
DAIMLER	Suiveur
DANONE	Suiveur
ENEL	Implique
ENGIE	Implique
ESSILOR	Leader
FRAPORT AG FRANKFURT AIRPORT S	Leader
GALP ENERGIA SGPS SA	Implique
Gerresheimer AG	Leader
HEINEKEN	Leader
HENKEL	Implique
IBERDROLA	Implique
INDITEX SA	Leader
INFINEON TECHNOLOGIES AG	Implique
ING GROUPE	Implique
INTESA SAN PAOLO	Leader
KBC GROEP NV	Leader
KONINKLIJKE PHILIPS	Incertain
LINDE AG	Leader

SOCIÉTÉ	CATÉGORIE ISR
L'OREAL SA	Incertain
LVMH	Leader
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS	Implique
NATIXIS	Leader
NOKIA OYJ	Leader
ORANGE	Leader
PEUGEOT	Suiveur
PROSIEBENSAT.1 MEDIA AG	Leader
PUBLICIS	Leader
RENAULT	Leader
REPSOL	Implique
REXEL SA	Suiveur
SAINT GOBAIN	Leader
SANOFI	Leader
SAP	Suiveur
SCHNEIDER	Leader
SCOR	Leader
SIEMENS	Incertain
Smurfit Kappa Group PLC	Implique
SOCIETE GENERALE	Suiveur
SODEXO	Incertain
SUEZ	Leader
TECHNIP SA	Leader
TELEFONICA	Leader
TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDING	Implique
TELEPERFORMANCE	Leader
TOTAL	Leader
UNIBAIL-RODAMCO	Incertain
UNICREDITO	Leader
UNILEVER	Suiveur
VINCI	Suiveur
FUTURE INDEX	Futures
OFI TRESOR ISR	OPCVM

DOCUMENT D'INFORMATION NON CONTRACTUEL

Ce document est un document d'information qui ne revêt aucun caractère contractuel. Les informations qu'il contient ne sont fournies qu'à titre indicatif.

Ce document ne constitue en rien un conseil ou une recommandation personnalisé, une offre d'achat, de vente ou de souscription d'instruments financiers, ni une offre de commercialisation d'OPC ou de services financiers.

Les informations fournies dans ce document reflètent la politique d'exercice des droits de vote menée par OFI Asset Management au cours de l'année concernée par le présent document et ne saurait préjuger de la politique qui sera suivie les années suivantes, qui est mise à jour chaque année.

Toute reproduction partielle ou totale et toute utilisation de l'information figurant dans ce document sont interdites sans autorisation écrite préalable d'OFI Asset Management. Aucune exploitation commerciale même partielle des données qui sont présentées dans ce document ne pourra être effectuée sans l'accord préalable d'OFI Asset Management. OFI Asset Management décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le présent document et des conséquences qui pourraient en découler. Toute reproduction, utilisation ou exploitation non autorisée de ces informations engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites judiciaires.

OFI ASSET MANAGEMENT – 22 RUE VERNIER 75017 PARIS – TEL. : + 33 (0)1 40 68 17 17 – www.ofi-am.fr